

CONDITIONS PSYCHOLINGUISTIQUES ET SOCIOLINGUISTIQUES DE L'ÉCRITURE OCCITANE ACTUELLE

par Georg KREMnitz

Vingt ans de littérature d'expression occitane, actes du colloque International (Château de
Castries, 25-28 octobre 1989), Montpellier, 1990

L'écrivain occitan (1) est un être paradoxal : il écrit dans une langue dans laquelle il s'est souvent lui-même alphabétisé avec beaucoup de difficultés, pour un public qui en majorité l'ignore, alors qu'il pourrait atteindre à peu près le même public en employant le français qui lui ouvrirait en même temps bien d'autres horizons. A moins de le tenir pour irresponsable, il faut penser qu'il a de très fortes motivations pour persévérer à écrire dans cette langue.

Avant de revenir à cette dernière remarque, accompagnons-le à sa table de travail, pour voir quels autres problèmes il a à affronter, dès que sa décision est prise d'écrire en occitan. Il y en a d'ordres assez différents, ceux qui proviennent de sa condition personnelle interférant toujours avec ceux de l'ensemble de la société qui l'entoure.

1. Problèmes de la langue et des locuteurs

1.1. Une langue dominée: l'occitan est ce qu'on appelle, entre sociolinguistes, une langue dominée (2).

C'est une langue employée dans une société donnée à côté d'une autre langue, la langue dominante, plus forte socialement, officiellement reconnue. Il n'est pas nécessaire ici de revenir sur le jeu subtil de domination et de dépendance que les deux langues - ou, plus concrètement, leurs locuteurs - se livrent; les chercheurs de l'Université Paul-Valéry ont une réputation internationale pour leurs travaux dans ce domaine (3).

Ce jeu est cependant faussé dès le départ : toute activité langagière tourne d'habitude à l'avantage de la langue dominante, surtout dans une situation comme celle de la France où tous les locuteurs connaissent et maîtrisent aujourd'hui le français, langue dominante, alors qu'une partie d'entre eux seulement possède en même temps l'occitan, langue dominée. De cette façon, les fonctions sociales et communicatives de l'occitan deviennent précaires (cette situation est différente de celle des pays où tout le monde parle la ou les langues dominées, et où pour beaucoup de gens elles sont le seul moyen d'expression; c'est le cas de beaucoup d'Etats africains). Cette situation de domination (on dit aussi minoration) peut souvent entraîner des attitudes de mépris envers la langue dominée que les locuteurs eux-mêmes sont prêts à adopter.

Un écrivain qui se décide donc à écrire dans une langue dominée court le risque de se voir confronté à ces préjugés; car le préjugé contre la langue peut s'élargir à ce qui est écrit dans cette langue. Les gens peuvent penser que ce qui est écrit en occitan n'a que peu d'intérêt (alors que la situation est tout à fait comparable en français : la plupart des textes écrits et même publiés tombent rapidement et de façon méritée dans l'oubli).

Mais l'écrivain occitan risque que dès le départ on juge son texte plus sévèrement qu'un texte dans une autre langue (au moins du dehors).

1.2. Problème de la codification de la langue : par suite de ce que je viens de dire sur le statut de l'occitan, notre écrivain aura d'autres problèmes, pratiques cette fois-ci, à régler.

L'interdiction des textes officiels en occitan qui règne en fait depuis plus de quatre siècles, prive la langue d'un large corpus de textes écrits, corpus qui sert continuellement comme aide-mémoire aux usagers dans le cas d'une langue utilisée en public.

Chaque page de journal, chaque publicité, chaque enseigne d'entreprise en français sert - aussi - de rappel linguistique. En occitan, ce soutien à la mémoire collective n'existe presque pas. De cette façon, et suite au manque de soutien institutionnel, une véritable *normativisation* ou codification, bref, une langue écrite commune, n'a été développée que partiellement. Les divergences vont des dissensions orthographiques jusqu'à la question - beaucoup plus épineuse - du choix de la variété linguistique. Même si nous pouvons penser actuellement que les questions de graphie sont plus ou moins résolues, et que la grande majorité des écrivains actuels utilisent le système proposé il y a cinquante ans par Loïs Alibert, il ne nous faut pas oublier que cette graphie est toujours connue seulement par une partie du public, des lecteurs donc, et que par conséquent des textes journalistiques, par exemple, qui veulent toucher le plus large public possible utilisent encore, de temps en temps, des graphies dépendantes de celle du français. Mais il y a plus : une étude attentive des productions textuelles occitanes montre que beaucoup d'auteurs ou bien ne possèdent pas de façon suffisamment sûre ce système, ou bien introduisent des variantes graphiques qui leur paraissent plus judicieuses. Cela fait qu'en occitan nous en sommes toujours à une situation que le français a connue jusqu'aux XVII^e et XVIII^e siècles, où plusieurs tendances orthographiques s'affrontaient et où les novateurs utilisaient « l'orthographe de Voltaire », alors que les conservateurs préféraient celle de l'Académie. En principe, de telles « latences graphiques » ne gênent pas la communication (d'ailleurs, tous les systèmes graphiques en ont, et en français on en trouve toujours bien plus qu'on voudrait le croire), mais dans le cas d'une langue dominée cette situation risque de renforcer les préjugés et de dérouter les usagers (4).

Plus importante est, notamment dans le cas de l'occitan, la question de la variété linguistique à choisir. La disparition de l'occitan des écrits officiels a, entre autres, largement contribué à ce fait paradoxal que la langue romane qui la première, au moyen âge, a connu une certaine standardisation suprarégionale, dans les écrits des poètes aussi bien que dans ceux des administrations (5), n'a pas pu maintenir cette situation.

Pendant le XIX^e et le XX^e siècles, plusieurs variétés de l'occitan ont été proposées, de façon implicite ou explicite, comme « langue de référence » ou comme « standard » (6). Mais aucune de ces codifications n'a, jusqu'à présent, rencontré l'unanimité des usagers : cela n'est pas étonnant, si nous nous rappelons que, pour le français et les autres langues européennes écrites, l'*élaboration* a été (et est toujours) un processus pluriséculaire.

Il ne serait pas très sérieux d'attendre que des langues privées de certains domaines d'emploi, en Europe ou ailleurs, puissent parcourir un chemin comparable dans une sorte de raccourci. Car, une langue standard n'est pas en premier lieu une donnée linguistique mais beaucoup plus une sorte de procès-verbal des hégémonies successives dans la société en question.

Avant de tracer la première lettre, notre écrivain doit donc faire des choix en ce qui concerne la graphie comme en ce qui concerne la variété de langue employée. Et quoi qu'il fasse, il fera des mécontents - ce qui dans notre cas précis veut dire des gens qui ne le liront pas, à cause de ces décisions. Il est clair que chaque solution choisie et chaque refus, au-delà de leur importance pratique, ont des connotations symboliques et idéologiques qui peuvent expliquer, au moins en partie, le haut degré d'irrationalité que des discussions de ce type peuvent revêtir partout dans le monde. Une analyse psychanalytique des préférences et des refus serait très instructive; elle reste à faire (7).

Certes, il peut être intéressant de créer partiellement son outil en choisissant certaines formes. Certains auteurs français le font également : dans notre siècle celui qui l'a tenté avec le plus de bonheur était sans doute Raymond Queneau. Mais Queneau a écrit avec l'arrière-plan d'une codification qui fonctionnerait, chacune de ses innovations renvoyant finalement à la norme établie. Là encore le travail de l'écrivain occitan est beaucoup plus ardu, car cette

intertextualité, ce jeu entre présence et absence de la norme ne fonctionne pas aussi clairement pour son public. Et si le public, sentant que des éléments du texte littéraire lui échappent, voulait combler les lacunes de sa compétence par l'emploi de grammaires et de dictionnaires, il verrait que ces outils, pratiques pour celui qui lit comme pour celui qui écrit, font toujours partiellement défaut dans le domaine de l'occitan (8).

1.3. Les lecteurs : Sur combien de lecteurs, notre écrivain occitan peut-il compter?

Nous n'en savons presque rien : La France ne connaît pas de statistiques linguistiques, on ignore donc le nombre d'occitanoparlants comme on ignore le nombre de ceux qui savent lire et écrire la langue. On sait que les bons textes littéraires, quand ils paraissent avec un tirage de 1000 ou 2000 exemplaires, s'épuisent au bout de quelques années; quelques auteurs contemporains ont même connu des rééditions successives. Mais on ignore presque tout de la circulation de l'oeuvre : qui lit ces textes ? Quand ? Comment les gens prennent-ils connaissance de leur existence ? Quel pourcentage des éditions sert essentiellement aux emplois scolaires ?

En gros, on peut distinguer deux publics occitans. Celui des locuteurs primaires qui ont appris l'occitan dans la vie de tous les jours; pour eux, l'occitan est un moyen de communication plus ou moins régulièrement employé. Puis il y a les locuteurs secondaires qui ont appris l'occitan par leur propre décision, à l'école ou moyennant d'autres cours de langue. Ces deux publics diffèrent assez, d'après ce que nous savons, en ce qui concerne leur rapport à l'écrit. Les locuteurs primaires, souvent d'origine rurale, avec une formation modeste, n'ont dans leur grande masse guère appris à lire et écrire l'occitan - et ils ont par conséquent des difficultés à le faire, bien qu'ils aient en général une très bonne pratique orale. De plus, ils appartiennent dans l'ensemble aux groupes sociaux qui ne lisent pas beaucoup et qui n'achètent pas beaucoup de livres (surtout littéraires). Les locuteurs secondaires, par contre, ont été amenés à l'occitan en général par la voie de l'écrit. Ils lisent la langue plus facilement, bien que leur compétence globale soit souvent inférieure à celle des locuteurs primaires. Ils ont souvent un rapport constant à l'écrit et appartiennent aux groupes sociaux qui fréquentent les librairies. Mais les deux groupes de lecteurs potentiels des textes occitans ont plusieurs points en commun : leur pratique linguistique n'est que partielle. Il y a des sortes de textes que l'on ne rencontre pratiquement jamais en occitan et auxquels les lecteurs ne sont pas préparés. Ils n'ont que relativement rarement l'occasion d'entendre la langue là peu d'exceptions près); par conséquent, ils ne sont pas suffisamment habitués à la variation de la langue - de chaque langue dans l'espace. Cela les rend moins aptes à saisir le sens de mots ou de phrases qui varient trop par rapport à leur expérience. Cela veut dire en même temps qu'ils sont souvent peu enclins à se procurer des textes écrits dans une variété différente de la leur ou de la langue de référence qu'ils connaissent. Et en général, ils ne savent pas grand chose sur la langue, son histoire et son destin. Leur culture occitane, dans un sens très large, est faible, ils ne possèdent pas toutes les informations - même plus ou moins erronées - que l'on acquiert d'habitude au long d'une carrière scolaire sur la ou les langues dans lesquelles celle-ci se déroule.

Notre écrivain, confronté à toutes ces carences, réfléchira sur les moyens de les neutraliser. Il peut essayer d'apporter une partie de sa culture au lecteur; nous savons cependant tous que les textes littéraires où l'écrivain se double d'un maître d'école risquent de devenir rapidement indigestes. Il peut essayer d'y remédier en ajoutant des éléments documentaires, mais tout texte ne s'y prête pas. Il peut finalement sacrifier des éléments de sa langue. Il y a exactement trente ans, Joan Bodon réfléchissait sur les possibilités de faire de la bonne littérature avec un « basic » occitan (9). Certes, cela est parfois possible, il y a dans toutes les langues de très grands textes faciles. Mais ce n'est pas tout.

L'auteur d'un cours de langue doit réfléchir sur la progression linguistique et didactique - l'écrivain qui est obligé de le faire est tout simplement à plaindre.

2. Problèmes littéraires et linguistiques de l'auteur

2.1. La création : Nous rencontrons maintenant les préoccupations proprement littéraires de notre auteur.

Car il est confronté, d'une façon ou d'une autre, à la question de savoir si l'on peut tout dire en occitan, qui n'est pas aussi naïve que cela pourrait paraître à première vue. Car cela est évident : en principe on peut tout exprimer dans toutes les langues. Mais dès qu'il s'agit de langues dominées, il y a une attente du public, souvent très nette et très tranchée. Il n'y a en général que certaines sortes de textes auxquels les lecteurs s'attendent dans des langues dominées. Depuis longtemps, l'occitan est considéré comme la langue du coeur, par rapport au français qui serait la langue de l'esprit et de l'intelligence. L'occitan serait la langue du passé, le français celle du présent (et peut-être du futur). Nous connaissons tous ces préjugés et nous savons à quel point ils fonctionnent efficacement (10). Cette question devient naturellement plus pressante dans la mesure où notre écrivain ne veut pas se contenter de décrire un passé idyllique ni reprendre à son compte le fameux vers de Mistral « car cantan que pèr vautre, o pastre e gènt di mas ! » Dans un roman contemporain qui se déroule en milieu citadin, avec intervention de la société constituée, de l'Etat, l'emploi de l'occitan, dans la bouche d'un haut fonctionnaire, relève non seulement de la fiction littéraire mais également de la « fiction linguistique » (11). Le procédé est banal et quotidien: aucun romancier français qui transporte ses personnages, disons, au Japon, n'écrira les pages où l'action se déroule dans ce pays en japonais. Mais, ici la situation est un peu différente : nous sommes au coeur du Pays d'oc et l'on parle toujours français. Que faire comme auteur ? Bien sûr, si l'on n'adhère pas à un réalisme littéraire plat, on peut dépasser le problème ; mais celui-ci reviendra sans cesse, sous une forme ou une autre.

A la limite, il pourra influencer l'oeuvre littéraire elle-même. En effet, que fera l'écrivain qui s'avance dans un domaine que la littérature occitane n'a pas touché jusqu'alors et qui n'existe pas dans la réalité occitane parlée ? Il lui faudra forger sa langue. Cela ne veut pas dire en premier lieu forger un vocabulaire mais beaucoup plus créer une nouvelle sorte de texte. Il est vrai que les grands écrivains de tous les temps l'ont toujours fait. Cependant une littérature contemporaine ne vit pas uniquement de l'oeuvre de quelques rares génies, mais aussi d'un grand nombre d'auteurs secondaires dont les noms ne resteront pas dans la mémoire collective. Quels sont les auteurs du XIXe siècle qui sont encore lus ? Et lesquels des auteurs contemporains seront encore connus, en dehors du cercle restreint des spécialistes, d'ici un siècle ? La question se pose effectivement à ce niveau. Par suite des carences institutionnelles et sociales, un écrivain occitan, pour donner une oeuvre que dans d'autres circonstances on qualifierait simplement d'« estimable » doit faire un effort linguistique et littéraire beaucoup plus grand que son collègue qui utilise une autre langue. Cependant, de tels ouvrages « estimables » sont absolument nécessaires, d'un côté pour les besoins de la société, de l'autre pour la stimulation mutuelle des auteurs. Et puisque, vu le nombre d'auteurs, vu le nombre de titres qui paraissent chaque année (12), l'écrivain occitan est encore dans une situation plus difficile que son collègue écrivant en français ou en allemand, on doit d'autant plus apprécier la parution de textes d'un très haut niveau.

Il faut admettre que de nos jours la communauté littéraire est internationale : les auteurs publiés ou traduits dans une des langues de grande circulation ont toutes les possibilités d'une réception à grande échelle. Pour l'écrivain occitan cela peut faciliter le travail proprement littéraire mais nullement celui de la mise en texte de ses idées.

2.2. Les capacités bilingues de l'auteur. Ici, notre écrivain rencontre un problème de tout premier ordre, mais dont on connaît encore mal les contours : sa propre diglossie.

Car il ne faut pas se faire d'illusions : depuis assez longtemps il ne doit plus y avoir d'écrivains monolingues en occitan. L'alphabétisation passe par le moyen du français, comme elle passa autrefois par celui du latin. Il me semble par conséquent fort probable que l'immense majorité des auteurs qui ont écrit en occitan, au moins depuis la Renaissance, aient eu une autre ou d'autres langues à leur disposition. Certes, si l'on regarde de très près, on pourrait arriver à la conclusion que certains maîtres des cours élémentaires pouvaient avoir alphabétisé en occitan, sans avoir recours à d'autres langues. Mais si cette hypothèse pouvait se vérifier, elle resterait sans importance pour notre propos ici, car elle ne pourrait être valable qu'à un niveau très élémentaire. Toute familiarité quelque peu poussée avec l'écrit passe depuis longtemps par d'autres langues, et depuis la Révolution française, indubitablement par le français. Dès lors, la présence du français devient de plus en plus sensible. Au cours du XIX^e siècle, dans certains quartiers des villes importantes, l'occitan disparaît, et il y aura des catégories sociales pour qui le français deviendra la première langue. Ainsi, un processus devient manifeste, qui mène à une désoccitanisation progressive. Les écrivains n'en sortent pas indemnes. Si l'on peut dire que pour la grande majorité d'entre eux, nés jusque vers 1930, l'occitan est la première langue ou du moins une langue d'une pratique affirmée, ensuite la situation change. Parmi les auteurs nés entre 1930 et 1950, on trouve des situations très diverses, mais en général les compétences en occitan et en français tendent à s'équilibrer. Mais il y a visiblement des auteurs pour lesquels l'emploi de l'occitan est un défi: leur compétence linguistique n'atteint un degré élevé que grâce à un travail acharné.

Parfois le lecteur peut se rendre compte que leur maîtrise de la langue n'est pas « absolue » et qu'un moment de négligence ouvre la porte à des influences extérieures. Chez beaucoup des auteurs nés après 1950 le français est visiblement la première langue. Dans des textes qui montrent un effort littéraire poussé, cela peut donner des résultats remarquables, même si parfois on a l'impression que l'auteur évolue difficilement dans son milieu linguistique. Dans les textes non littéraires l'influence du français peut alors devenir envahissante.

Notre auteur se trouve par conséquent dans une situation fort complexe : son potentiel bilingue lui permet d'un côté un enrichissement du texte occitan et l'utilisation très « stratégique » de diverses variétés de langues, qu'elles soient occitanes ou françaises ou qu'elles appartiennent à la large zone grise qui se situe entre les deux et que l'on appelle aujourd'hui souvent **francitan** (13). Mais le même potentiel le menace d'introduire des interférences, de produire des ruptures de style là où il ne le prévoit pas, à la limite de produire un assemblage d'éléments linguistiques qui ne représente plus aucune authenticité linguistique et qui par conséquent sera perçu comme artificiel. Un peu facilement on pourrait dire que l'écrivain a le choix de maîtriser son bilinguisme ou d'être maîtrisé par lui. En réalité, nous le savons, les choses sont beaucoup plus complexes : la compétence globale dans chacune des deux langues entre en jeu, mais tout autant la compétence « sectorielle », le degré de « séparation » ou de « fusion » des deux compétences (14), et puis toutes les conditions extérieures comme l'attention ou la négligence momentanées du locuteur. Ceci veut dire que notre auteur ne pourra pas faire abstraction de ses facultés bilingues (15); il lui faudra au contraire en tenir compte et les contrôler soigneusement. Il lui faudra opérer des choix pour écrire - mais pour ce faire, il lui faut une aisance relative même dans celle des langues dans laquelle il pense que ses facultés sont plus faibles.

Il est possible que ce problème soit le plus difficile pour un auteur qui évolue dans une société - ou plus précisément un ensemble de sociétés - qui se considère comme monolingue et qui considère en même temps le bi- ou le multilinguisme comme une situation anormale. Or, au niveau mondial le contraire est vrai : il y a certainement beaucoup plus de gens qui, avec une

aisance fort variable, s'expriment dans plus d'une langue. Il faut distinguer de cette situation celle consistant à écrire des textes littéraires dans plus d'une langue ou dans une langue apprise ultérieurement. Cette situation doit être beaucoup plus rare, et elle est d'ailleurs peu étudiée jusqu'à présent.

Un écrivain qui fait cela se voit exposé à l'attention particulière des instances normatives et puristes des langues en jeu. Ainsi, un écrivain occitan qui écrit des passages en francitan, par souci de réalisme linguistique, risque plus facilement des reproches qu'un écrivain français qui n'a jamais écrit de textes littéraires dans une autre langue et qui, dans le même souci d'authenticité, emploie pour certains passages le « franglais ». D'autre part, il y a naturellement une esthétique de l'écrit, également en occitan, qui n'accepte pas n'importe quelle production linguistique sous le seul prétexte du réalisme. Il me semble que nous sommes là au cœur d'un des problèmes les plus importants de la création littéraire occitane, à savoir la possibilité des choix linguistiques en littérature et, en sens contraire, les limitations de cette liberté qu'imposent les limites de la compétence de l'individu dans chaque langue, mais également les conventions littéraires respectives (16).

3. Problèmes techniques, de distribution et de réception

3.1. L'édition occitane. Les problèmes de l'écrivain occitan ne s'arrêtent pas là. Une fois son texte terminé, il lui faudra trouver des possibilités de publication.

Or, les structures éditoriales occitanes restent toujours artisanales, même si les vingt dernières années semblent avoir apporté quelques améliorations : peu d'éditeurs, des entreprises petites qui ont rarement une existence prolongée. Beaucoup d'entre elles reposent toujours partiellement ou entièrement sur le bénévolat et/ou le mécénat privés et l'on sait bien à quel point de telles entreprises sont nécessairement fragiles. Cela fait que les éditeurs les plus stables semblent être actuellement ceux qui émanent directement d'institutions publiques ou qui en reçoivent des subventions suffisamment sûres et régulières pour pouvoir penser à une véritable politique éditoriale. L'autre possibilité plus ou moins viable semble être celle des organisations culturelles qui, par leur importance numérique, réussissent toujours à obtenir certaines subventions et qui adoptent le principe du ré-investissement total des recettes de vente dans des projets nouveaux. Mais là encore, le système repose pour une grande partie sur le bénévolat, et avant tout sur celui des auteurs qui, contents de se voir imprimés, ne recevront jamais une rétribution quelconque.

Certes, de cette façon, on peut partiellement résoudre le problème de la publication des textes existants. Mais dans une autre perspective, on risque de limiter sérieusement le recrutement des auteurs possibles à ceux qui, par leur situation personnelle, peuvent se permettre le luxe de travailler gratuitement. Nous savons bien tous que, même en écrivant dans une langue de grande circulation, un écrivain a des difficultés à vivre honnêtement de sa plume; beaucoup de grands écrivains ont au moins en partie une autre profession civile. Mais beaucoup d'entre eux finissent par trouver du travail dans le jugement culturel et peuvent ainsi joindre l'agréable à l'utile. Cependant, que je sache, à l'heure actuelle aucun écrivain ne peut vivre de sa plume occitane. Cela me semble une situation malsaine, mais une situation qu'une politique culturelle quelque peu volontariste pourra changer. Que cela soit possible, le regard au-delà de la frontière, en Catalogne, le montre.

3.2. Les périodiques. La situation n'est pas très différente en ce qui concerne les périodiques occitans.

En dehors de ceux qui sont édités par des organismes et par là relativement abrités contre les intempéries économiques, le bénévolat et le manque de moyens règnent et obligent

souvent même les plus courageuses équipes à abandonner le chantier au bout d'un certain temps. Ces périodiques essayent d'abord de paraître dans les délais qu'ils se donnent, mais sont souvent en retard.

Les problèmes pratiques sont généralement tels que la qualité en souffre, d'autant plus que pour éviter les « dépenses inutiles » on est obligé de travailler avec les « moyens du bord ». Mais de cette façon l'on ne pourra jamais atteindre la qualité d'un quelconque périodique en français, dont le contenu n'est peut-être pas supérieur mais dont la présentation est plus agréable. D'année en année, disparaissent des revues en principe prometteuses, et celles qui peuvent se maintenir ne le font pas toujours pour des raisons de qualité. Là encore, seule une politique culturelle décidée et de longue haleine pourra changer quelque chose.

3.3. La distribution.

Supposons cependant que notre auteur ait pu « placer » son texte, malgré tous les problèmes, qu'il ait trouvé un imprimeur qui compose bien - il est vrai que dans ce domaine les nouvelles techniques offrent quelques améliorations - et que le livre soit prêt à sortir. Les problèmes financiers et les structures éditoriales déficientes risquent alors de se combiner pour empêcher une distribution commerciale adéquate de l'ouvrage. Non seulement il n'y aura guère de publicité (en dehors des revues spécialisées, mais elles prêchent aux convaincus), mais encore les libraires eux-mêmes ne pourront pas être informés de façon suffisamment ample; par conséquent, le livre n'apparaîtra que rarement dans leurs vitrines, et les clients potentiels qui ont réussi par quelque heureux hasard à s'informer de la parution auront beaucoup de difficultés pour se procurer l'ouvrage. Cela a naturellement une influence sur le chiffre des ventes et contribue à maintenir l'édition occitane dans sa situation anémique actuelle. Dans un système économique de marché, il faudrait que les éditeurs fassent parfois preuve de plus d'audace sur le plan de la commercialisation. D'autre part : qui peut bien se permettre de passer une semaine à la Foire de Francfort au service du livre occitan, à ses propres frais ? Les éditeurs catalans y vont, depuis longtemps, et y montent un stand commun. Le fait qu'ils reviennent chaque année me semble suffisamment éloquent. Là encore, une politique culturelle trouverait un champ d'action.

3.4. La critique littéraire. Les carences n'ont pas uniquement cet aspect matériel, elles ont aussi leur côté littéraire. Une distribution insuffisante dans le pays limite également les possibilités de la critique littéraire.

Souvent les critiques ne prennent même pas connaissance des textes nouveaux. Ils sont trop peu nombreux. L'écho que les écrivains reçoivent est par conséquent en général très incomplet et peu enrichissant : une partie des périodiques occitans salue chaque ouvrage nouveau en occitan comme une valeur en soi. D'autre part, les constellations personnelles contribuent beaucoup au ton général des comptes rendus. Cela n'est pas nécessairement différent dans la littérature de langue française ou allemande, mais le nombre des intervenants risque d'être beaucoup plus élevé et les prises de position personnelles prennent ainsi leur importance véritable dans le cadre d'un ensemble plus vaste. Ainsi, plusieurs facteurs se combinent pour qu'une véritable critique littéraire en occitan n'existe guère. Elle ne peut qu'insuffisamment remplir sa double tâche, à savoir informer le public sur les nouvelles parutions et aider les auteurs à voir leurs œuvres à travers les yeux d'autrui (ce qui, à la longue, devrait améliorer la qualité de cette littérature). Les dernières décennies ont vu trop souvent apparaître des auteurs qui après la sortie de leur premier titre ont eu droit à des éloges sans égal et qui ensuite ou bien, découragés, se sont tus, ou bien n'ont plus fait de progrès; une critique littéraire véritable devrait contribuer à éviter de telles pertes.

Le problème est très ancien : dès Mistral nous voyons que c'est la réception de Mirèio par la presse parisienne, et dans la traduction française, qui assure la gloire de l'auteur. Certes, cela arrive souvent; beaucoup d'écrivains se sont fait une réputation par le détour d'une réception à l'étranger. Mais un tel cheminement n'est pas bon pour la mise en fonctionnement d'une littérature en langue dominée. C'est chez elle, dans le pays, qu'elle doit susciter le débat public et ainsi contribuer à une véritable vie culturelle - ce qui est pratiquement synonyme de vie sociale. Là encore, pour faire des progrès, il faudrait abandonner les structures bénévoles actuelles et en arriver à un certain degré de professionnalité. Tout porte à croire qu'à la longue il en résulterait des conséquences heureuses pour le développement d'une culture occitane contemporaine, à la hauteur de son temps.

4. Problèmes de la traduction de littérature occitane actuelle

Revenons cependant à notre écrivain. Supposons que son livre soit distribué dans les limites de ce fragmentaire marché occitan que je viens d'esquisser et qui ne devrait pas nécessairement être ainsi. Cela lui permettra d'atteindre, dans le meilleur des cas, quelques milliers de personnes. Il ne pourra toucher un public plus nombreux qu'à travers des traductions (si nous laissons de côté les adaptations radiophoniques et télévisées qui pourraient également être des multiplicateurs efficaces).

Or, l'occitanisme moderne, issu de l'institut d'Estadís Occitans après la Libération, a été pendant longtemps réticent à la traduction en français, en partie parce que de cette façon le texte occitan pouvait devenir trop facilement une simple illustration du texte français qui à la limite - était superflu, en partie sans doute par opposition au Félibrige, où la publication de textes accompagnés de leur traduction en français était devenue d'un usage fort répandu. On était beaucoup plus avide de traductions dans d'autres langues aussi exotiques que possible; par là les plus estimées se trouvent toujours le japonais. Ceci s'explique facilement par un souci de rayonnement, d'autant plus nécessaire que le statut légal et officiel de l'occitan en France était toujours des plus précaires. Seulement, à y regarder de près, on est forcé de constater que le nombre de traductions dans d'autres langues est restreint, beaucoup plus limité que cela ne me paraît nécessaire. Les raisons en sont multiples, beaucoup d'entre elles ont déjà été évoquées dans les paragraphes précédents. Il y a cependant un problème sur lequel on ne s'est guère penché jusqu'à présent : qui traduit de l'occitan moderne ? Il y a bien quelques romanistes professionnels qui le font, et certaines langues romanes permettent un accès relativement facile à l'écrit occitan. Par conséquent, les traductions catalanes d'oeuvres occitanes sont relativement nombreuses, il y en a également en italien. Mais, c'est, à peu de choses près, tout. Or, il y a d'autres langues avec peu de lecteurs et qui sont peu accessibles, et pourtant quelques-uns des écrivains qui les utilisent ont aujourd'hui une réputation internationale. Ils ont été traduits, le plus souvent, dans la langue dominante de l'Etat - ou alors dans une autre langue de grande circulation - et à partir de là dans d'autres langues. Je ne voudrais pas lancer ici un appel à la reprise des éditions bilingues de jadis. Mais je pense qu'il serait utile de penser à une politique de traduction - en français ou en toute autre langue - des grands textes de la littérature occitane contemporaine. Car je pense que ces textes méritent d'être beaucoup plus largement connus.

Une telle politique ne s'improvise pas - la traduction littéraire non plus - elle nécessite tout un ensemble de mesures d'information, de prospection et de formation. Mais je pense qu'une politique qui s'efforcerait de former des traducteurs d'occitan dans les grandes langues véhiculaires pourrait être culturellement satisfaisante, dans la mesure où elle pourrait réinsérer davantage les écrivains occitans dans le circuit culturel mondial, les stimuler; mais en même temps elle pourrait avoir des retombées économiques positives ne serait-ce qu'en assurant une

meilleure distribution des textes publiés. Une telle politique de traduction et ainsi de communication plus large se situerait naturellement dans le cadre d'une politique culturelle à niveau européen dont certains contours commencent à se dessiner.

5. Pourquoi écrire en occitan ?

Mais alors, s'il faut traduire, pourquoi ne pas écrire directement en français ? Ne peut-on pas faire l'économie de l'occitan, d'autant plus que l'auteur occitan dont nous parlons est censé avoir une haute compétence en français ?

Cette question peut conduire à deux types de réponse. D'abord celle, rapide, du linguiste qui a parfois essayé de traduire des textes : aucune traduction (littéraire) ne peut rendre tout le texte original, avec toutes les connotations, avec toutes les sonorités - toutes les théories contemporaines de l'équivalence de la traduction en sont d'accord. Toute traduction littéraire n'est qu'un compromis entre des tendances souvent fort contradictoires. Si dans la prose quotidienne (par exemple journalistique) cela ne devient que rarement très sensible, le problème se pose déjà nettement dans une prose fictive de qualité (essayez de traduire Rabelais ou, pour rester dans le présent, Queneau) et il est omniprésent et presque jamais résolu de manière vraiment satisfaisante dans la poésie. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir quelques recueils de poésie occitane avec les traductions françaises en regard. Même dans ce cas, où les deux langues sont étroitement apparentées, les bonnes traductions peuvent souvent donner seulement une impression vague du texte original. C'est pour cela que la traduction par ordinateur pose toujours autant de problèmes et que toutes les théories du langage qui font des diverses langues des sortes de nomenclature parallèles sont sur ce plan insuffisantes là. Toute traduction ne permet qu'une réception secondaire, oblique, du texte.

Mais les arguments beaucoup plus décisifs doivent venir des auteurs eux-mêmes. On a essayé à plusieurs reprises de répertorier les raisons pour lesquelles on peut écrire de nos jours en occitan¹?. Etant donné qu'il y a toujours un élément de choix subjectif et personnel il est difficile d'avancer une réponse générale. Cependant, tous les écrivains qui utilisent pour leur création littéraire l'occitan insistent sur le fait que cette écriture pour eux est différente de l'écriture en français, que les deux ne sont pas interchangeables ; les auteurs ont l'impression que d'autres composantes de leur personnalité sont mises en jeu. L'expressivité occitane pour eux, n'est pas égale à l'expressivité qu'ils ont en français, il y a des différences pourtant difficiles à saisir et à formuler. Mais quiconque est respectueux de la culture et du droit des individus comme de celui de groupes devrait se contenter de cette réponse. Toutes les tentatives de rationalisation ne viennent qu'après pour corroborer ce choix premier. D'ailleurs, il suffit de penser à toutes les difficultés que l'écrivain occitan rencontre sur son chemin et dont je viens d'énumérer quelques-unes pour comprendre que les motivations doivent être très fortes.

Par conséquent, il serait souhaitable et même nécessaire que la littérature occitane qui, malgré les conditions difficiles qui lui sont toujours faites, pendant ces dernières décennies a produit un certain nombre de textes importants, puisse évoluer dans l'avenir dans un contexte plus favorable contribuant à lui assurer le rayonnement international auquel elle devrait avoir droit. Mais, je l'ai dit à plusieurs reprises et je voudrais le réaffirmer très fortement à la fin de ce panorama trop fragmentaire : seule une politique culturelle décidée et courageuse pourra lui fournir ces conditions favorables.

Une politique de bienveillance passive ne suffira pas dans les conditions de la vie culturelle contemporaine. -Il faut agir.

Notes

1. Par occitan, nous entendons ici l'ensemble des parlers d'oc tels qu'ils ont été décrits, par Jules Ronjat, Grammaire historique des parlers provençaux modernes, Montpellier, Société des Langues Romanes, 1930-41, 4 vol. ou par Pierre Bec, La langue occitane, Paris, PUF, 1963, 1986.
2. Cf. Robert Lafont/Philippe Gardy, " La diglossie comme conflit : l'exemple occitan ", Langages, 61, 1981, 75-91.
3. Cf. Robert Lafont, " Trente ans de sociolinguistique occitane (sauvage ou institutionnelle) ", Lengas, 25, 1989, 13-25; Philippe Gardy, " L'occitan au miroir de la sociolinguistique : vingt ans après... (1968.1988) ", ibid., 27-50; avec toutes les références bibliographiques nécessaires.
4. Cf. Robèrt Lafont, L'ortografia occitana . sos principij, Montpelhièr, Centre d'Estudis Occitans, 1971; Georg Kremnitz, Versuche zur Kodifizierung des Okzitanischen seit dem 19.Jh. und ihre Annahme durch die Sprechber, Tübingen, Narr, 1974; Chesús Gregorio Bernal Bernal, La gramática de Alibèrt y la normalización moderna del occitano, Zaragoza; thèse non publiée, 1984.
5. Sur cette unité cf. Pierre Bec, *op. cit.*, 1986, 66-72.
6. Cf. Betnard Sarrieu, «La graphie de la langue d'oc et la graphie commune d'Occitanie », Revue Méridionale, VI, 1924, 46-60; Pierre Dévoluy, Mistral et la rédemption d'une langue, Paris, Grasset, 1941; Pierre Bec, «Per una dinamica novèla de la lenga de referéncia : dialectalitat de basa e diasistèma occitan », Annales de l'IEO, 4e série, tome II, 6, 1972, 39-61; Robèrt Lafont, L'ortografia..., *op. cit.*, 40-41; Roger Teulat, Grammaire de l'occitan de référence (les sons, les mots, les formes), Villeneuve-sur-Lot, Cercle occitan du Lycée, 1972.
7. Il y a eu une tentative anonyme : Lo Sant Pelau, [Agen :] Ed. Cap e Cap, 1972.
8. Bien sûr, il y a des dictionnaires importants, celui de Mistral, celui d'Alibert et plus récemment ceux de Barthe, Rapin, Taupiac. Mais aucun d'entre eux n'est d'un maniement très simple, aucun n'est suffisamment complet. D'autre part, on ne trouve vraiment pas de grammaire descriptive moderne et quelque peu complète sur le marché.
9. Joan Boudou / Bernat Manciet, «Nòstre mestier», Oc, 211, 1959, p. 36.
10. Cela fonctionne même à notre insu. En 1977, au moment où l'Espagne commençait à redevenir démocratique, je me suis trouvé à côté d'un collègue, sociolinguiste comme moi, devant une exposition de livres en catalan. Il était hautement choqué quand il aperçut la (très belle) page de titre d'une plaquette intitulée Aprenquem a fer l'amor: «Ils feraient mieux d'éditer des contes folkloriques ou des chansons que ça !».
11. Cf. Robert Lafont, «Practica de la desalienacion », Viure, 18-19, 1969/70, 1-15.
12. Pour les statistiques des publications, très rudimentaires, cf. Jean Lesaffre, « L'edicion occitana de 1966 a 1971 », Oc, 239, 1972, 67-70; Georg Kremnitz, Versuche..., *op. cit.*, 401-403; *id.*, Das Okzitanische Sprachgeschichte und Soziologie, Tübingen, Niemeyer, 1982, 65-66.
13. Le procédé est très ancien et apparaît déjà dans le théâtre de l'époque absolutiste, cf. Philippe Gardy, L'écriture occitane aux XVI, XVII et XVIIIes siècles, Lille/Béziers, Atelier National Reproduction des Thèses/Centre International de Documentation Occitane, 1985 [1986].
14. On fait généralement la distinction entre bilinguisme composé (compound) et coordonné (coordinate), Cf. Susan Ervin / Charles E. Osgood, « Second language learning and bilingualism », Journal of Abnormal and Social Psychology, IL, 1954, supplément, 139-146. Mais cette distinction rencontre aujourd'hui beaucoup de remises en question chez les chercheurs, cf. la présentation pondérée de Wolfgang Klein, Zweitspracherwerb, Frankfurt, Athenäum, 1987, 23-25.
15. A mon avis, un individu qui vit dans une de nos sociétés segmentées modernes peut avoir des facultés bilingues, mais son comportement linguistique sera toujours réglé par les normes sociales environnantes, il sera donc régi par les effets de la diglossie.
16. Cf. sur ce problème le bel article de Fausta Garavini, « Quelle langue pour la prose d'oc contemporaine? », Lengas, 24, 1988, 33.58.
17. C'est différent pour les troubadours, cf. l'inventaire de Marcelle d'Herde-Heiliger, Répertoire des traductions des oeuvres lyriques des troubadours des Xie au XIIIe siècles, Béziers/Liège, CIDO/IPERB, 1985.
18. C'est l'opinion même de linguistes formalistes, cf. André Martinet, Eléments de linguistique générale, Paris, Colin, 1982 (1960), 10-12.
19. Cf. Jòrdi Kremnitz, «Qualques rasons per los joves escrivans d'uei d'escriure en òc », Actes du VIe Congrès International de Langue et Littérature d'oc et d'Etudes Franco-provençales, Montpellier, septembre 1970, Montpellier, Centre d'Estudis Occitans/Revue des Langues Romanes, 1971, 135-141.